

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON
Semestre 6
PRATIQUE DE LA LANGUE
Pratique orale et écrite
Présentation

Responsable du cours : Fabrice David

Ce cours vise à consolider et développer les compétences orales et écrites en langue bretonne, en visant un niveau autonome. Les étudiants élaborent des productions construites, à l'oral et à l'écrit, prenant appui sur des documents servant de support à la compréhension, **qui permettent de contextualiser et de nourrir l'expression**. A travers l'approfondissement lexical et grammatical, l'objectif est d'enrichir l'aptitude à une expression spontanée, correcte et nuancée, pour développer un récit, un point de vue, un essai, une synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances
Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité | Nature | Durée (min.) | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|-------------------|--------------------------|--------------|-------------|---|
| | CT | Écrit - devoir surveillé | 60 | 50% | |
| | Contrôle ponctuel | Oral | 30 | 50% | POUR RÉGIME SPECIAL EXAMEN ORAL ORGANISE EN SESSION |

Session 2 : Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité | Nature | Durée (min.) | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|----------|--------|--------------|-------------|-----------|
| | CT | Oral | 30 | 100% | |